



Amiante

■ Un rapport de **Santé publique France** dresse le bilan de vingt années (1998-2017) de fonctionnement du **Programme national de surveillance du mésothéliome pleural**.

L'incidence du mésothéliome continue d'augmenter, cette tendance étant plus marquée chez les femmes, avec un doublement du nombre de nouveaux cas annuel depuis 1998. Plus d'un quart des diagnostics actuels concerne des femmes : la part des expositions professionnelles à l'amiante est faible (environ 40 % des cas féminins contre 90 % des cas masculins) et celle des expositions domestiques (dues à la vie commune avec un conjoint ou des parents exposés professionnellement, à la contamination de la résidence par des matériaux de construction amiantés, à des activités de bricolage, etc.) s'élève à 35 %. Pour 25 % des femmes, on ne retrouve aucune de ces expositions.

Rapport : <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/186957/2320581>

Synthèse : <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/186958/2320584>

■ Un guide des bonnes pratiques de **gestion du risque amiante sur les plateformes de traitement des déchets du BTP** a été publié par le **SEDDRe** (Syndicat des entreprises de déconstruction, de dépollution et de recyclage). Il contient des préconisations relatives à l'évaluation des risques pour les opérateurs et à la conduite à tenir en cas de découverte de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. En annexe figurent plusieurs modèles de documents utilisables par les exploitants, tels que les notices de poste, la trame de mode opératoire amiante et la fiche individuelle d'exposition.

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Entreprise/Dechets-du-BTP-un-guide-sur-la-gestion-du-risque-amiante>

Politiques sanitaires et environnementales

■ **L'Observatoire européen des systèmes et politiques de santé** a publié un document cadre pour l'élaboration de plans d'actions contre la diffusion de la **résistance aux antimicrobiens**. Il présente l'ampleur de la menace pour les systèmes de santé, le secteur agricole et les économies nationales, et appelle à développer une stratégie de lutte

ambitieuse et coordonnée contre l'antibiorésistance, fondée sur l'approche « *One Health* ».

<http://www.euro.who.int/en/about-us/partners/observatory/publications/policy-briefs-and-summaries/averting-the-amr-crisis>

■ Une publication du Programme des Nations unies pour l'environnement (**PNUE**) dresse l'état des lieux des avancées dans l'application de dix mesures clés d'amélioration de la **qualité de l'air**. La présentation est sectorielle, par exemple « air intérieur » pour deux mesures : le programme de remplacement des foyers ouverts par des appareils de cuisson et chauffage fermés, et l'accès à des combustibles plus propres que la biomasse. Un graphique barre représente, pour chaque mesure, la proportion, sur les 194 pays, de ceux l'ayant déjà adoptée (en vert), en train de la mettre en place (orange) ou n'ayant pas progressé (rouge).

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/17203/AQ_GlobalReport_Summary.pdf?sequence=1&isAllowed=y

■ Plus de dix ans après son lancement, le **registre européen des rejets et transferts de polluants** (E-PRTR) couvre 91 polluants et 65 secteurs d'activité. Il représente un outil majeur pour le suivi des émissions industrielles, surtout atmosphériques, qui ont diminué depuis le début de la collecte des données, en 2007. Il permet d'identifier les plus gros contributeurs à la pollution industrielle parmi plus de 34 000 installations dans 33 pays d'Europe.

L'utilité de ce registre, ses apports et ses évolutions sont présentés dans la brochure « *A decade of industrial pollution data* » de l'Agence européenne de l'environnement (**AEE**).

<https://www.eea.europa.eu/themes/industry/industrial-pollution-in-europe/a-decade-of-industrial-pollution-data>

■ Le Haut conseil de la santé publique (**HCSP**) s'est penché sur les **facteurs contribuant à un habitat favorable à la santé** (état des lieux des connaissances et recommandations pour asseoir des politiques publiques pour un habitat sain). Le rapport passe en revue les caractéristiques de l'environnement extérieur proche du logement et celles du bâti pouvant influencer positivement ou négativement la santé des occupants. Pour les deux dimensions, les sources documentaires les plus pertinentes et les réglementations applicables sont référencées.

https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcsp20190131_facteconrunhabifavorlasant.pdf

■ S'inscrivant dans une série de publications de la **Cour des comptes** sur les politiques publiques de l'énergie nucléaire, le volumineux rapport « **L'aval du cycle du combustible nucléaire** » traite toutes les questions touchant au retraitement des combustibles usés et au stockage des déchets radioactifs.

Rapport : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-07/20190704-rapport-aval-cycle-combustible-nucleaire.pdf>

Synthèse : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-07/20190704-synthese-aval-cycle-combustible-nucleaire-2.pdf>

Rapports de l'Anses

■ Dans le cadre de ses travaux sur les **valeurs limites d'exposition** à des agents chimiques en milieu professionnel, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a rendu un avis relatif au **plomb et ses composés inorganiques**. Elle recommande d'abaisser les seuils relatifs aux valeurs biologiques d'exposition (actuellement 400 µg/l pour les hommes et 300 µg/l pour les femmes) et d'appliquer les valeurs biologiques de référence (VBR) suivantes : 85 µg/l pour les hommes, 60 µg/l pour les femmes et 45 µg/l pour les femmes susceptibles de procréer, dans la mesure où il est impossible d'identifier un seuil sans effet sur la reproduction.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VLEP2013SA0042.pdf>

■ L'avis de l'Anses relatif à l'état des connaissances sur les **particules de l'air ambiant** (effets sanitaires associés à la composition chimique, émissions du trafic routier) recommande de prendre en compte en priorité trois indicateurs dans les politiques publiques relatives à l'air : les particules ultrafines, le carbone suie et le carbone organique.

L'Anses préconise par ailleurs d'agir conjointement sur les différentes sources d'émissions (en particulier le trafic routier, la combustion de charbon, de produits pétroliers et de biomasse) et de poursuivre les efforts de recherche sur les effets sanitaires de particules émises par les secteurs de l'agriculture et des transports maritime et aérien.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2014-SA0156Ra.pdf>

■ Un premier rapport a été publié sur les 14 cas **d'agénésie transverse des membres supérieurs** (ATMS) agrégés dans trois départements – l'Ain (sept naissances entre 2009 et 2014), le Morbihan (quatre naissances entre 2011 et 2013) et la Loire Atlantique (trois cas

en 2007 et 2008) – pour lesquels les investigations menées jusqu'à présent ont échoué à identifier une cause commune.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/RAPPOR-TATMS12072019.pdf>

Risque radiologique

■ L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a émis quinze recommandations relatives au déversement d'eaux usées faiblement contaminées par des **radionucléides** (effluents provenant de services de médecine nucléaire et de laboratoires de recherche) dans les réseaux d'assainissement.

Leurs deux principaux objectifs sont l'amélioration des plans de gestion des déchets et effluents des services et laboratoires utilisant des sources radioactives non scellées, et la mise à jour des autorisations de déversement d'effluents contaminés délivrées par les collectivités responsables de la gestion du réseau public d'assainissement collectif.

<https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Quinze-recommandations-sur-le-deversement-d-eaux-usees-faiblement-contaminees>

Produits chimiques

■ Quatre composés ont été ajoutés à la liste des **substances hautement préoccupantes** (SVHC) candidates à autorisation en juillet dernier : le 2,3,3,3-tétrafluoro-2-(heptafluoropropoxy)acide propionique en raison de ses effets graves potentiels sur la santé humaine et l'environnement, le tris(4-nonylphényl, ramifié et linéaire) phosphite (TNPP) et le 4-tert-butylphénol en raison de leurs propriétés de perturbateurs endocriniens, et l'acétate de 2-méthoxyéthyle pour son caractère reprotoxique.

<https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Biodiversité

■ L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) a publié son bilan 2019 consacré aux **causes du déclin de la biodiversité** : artificialisation des territoires, surexploitation des ressources produites par les écosystèmes, changement climatique, introduction d'espèces toxiques envahissantes, pollutions des différents milieux. Une carte des pressions qui s'exercent sur la nature en France est annexée.

http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/sites/default/files/bilan_2019_onb.pdf

Congrès et conférences

■ Les actes des **Rencontres nationales santé environnement** qui ont eu lieu à Bordeaux les 14 et 15 janvier 2019 sont en ligne.

En ouverture François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, avaient présenté les grands chantiers du Gouvernement pour renforcer la protection de la santé et de l'environnement.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/actes_rencontres_nationales_environnement_2019.pdf

■ Le Comité régional d'éducation pour la santé (**CRES**) et l'Agence régionale de santé (**ARS**) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé le 11 juin 2019 un colloque sur le thème « **Périnatalité et santé environnementale : connaissances, initiatives et formation** » dans le cadre du troisième Plan régional santé environnement (PRSE 3).

Les diaporamas des intervenants et la synthèse des tables rondes de l'après-midi sont disponibles

<http://www.cres-paca.org/r/188/colloque-sur-la-perinatalite-et-la-sante-environnementale-juin-2019/>

Laurence Nicolle-Mir